

Fwd:

Expéditeur : barbara renck (barbara_renck@yahoo.fr)

À : claire_noblins@yahoo.fr

Date : lundi 26 août 2024 à 12:06 UTC+2

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

De: barbara renck <barbara_renck@yahoo.fr>

Date: 2 août 2024 à 21:27:25 UTC+2

À: ddetspp-psa@savoie.gouv.fr, Contact <contact@animalex-avocats.com>, cheval.espoir.38@gmail.com

Madame, Monsieur,

3 mois viennent de passer depuis la séquestration de mes chevaux Esprit Kiss At Vecthom et Loustique.

Conformément aux documents remis le 29 avril 2024 où il est mentionné qu'en l'absence de décision de l'autorité judiciaire concernant le placement des chevaux dans un délais de 3 mois, les chevaux me seront restitués.

Une semaine après la fin de ce délais de 3 mois je constate que les chevaux ne m'ont pas été restitués, je vous laisse alors un délais de 48h pour effectuer cette restitution, faute de quoi je viendrais les chercher moi même et vous facturerais les frais de déplacement en plus de la réparation des dommages subis par vos actions.

Respectueusement

Barbara Renck